



Rouen, le 16 novembre 2016

Lettre ouverte aux Conseillers Départementaux

Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs les élus,

Les agents du Conseil Départemental de Seine-Maritime sont aujourd'hui mobilisés, en grève, à l'appel des syndicats, CGT et FO et s'adressent à vous solennellement.

La Collectivité a décidé de mettre en place un plan social qui commence par la réorganisation du Pôle Solidarités et baptisée cyniquement « Pour une organisation territoriale de l'action sociale simple, lisible et équilibrée ».

Sans bilan de l'existant ?

Sans retour sur les très nombreuses réorganisations déjà imposées aux professionnels et aux usagers dans le département ?

À aucun moment, vous n'avez accepté de fournir les éléments sur les conséquences des fermetures de sites, des « mutualisations », « co-sectorisations » et du manque d'effectifs organisé... ! POURQUOI ?

Vous engagez aujourd'hui ce plan qui a UN et UN SEUL OBJECTIF (personne n'en est dupe) : réaliser des économies budgétaires au détriment des services publics !

Et vous voudriez que les agents et leurs syndicats accompagnent et collaborent à la mise en place de ce plan qui vise pour commencer à

- casser les collectifs de travail,
- mettre en cause les métiers, supprimer des missions,
- brasser les fonctions, et imposer la polyvalence,
- déqualifier les postes,
- modifier les affectations,
- supprimer des postes,
- aggraver un peu plus encore les conditions de travail des équipes,
- redéployer 380 agents pour commencer,
- éloigner les usagers et dégrader plus encore la réponse aux besoins...

et qui génère un climat conflictuel et maltraitant partout, parce qu'il met les agents en concurrence !!?

Vous appelez « bourses à la mobilité » ce qui est en réalité un vaste plan de redéploiements du personnel.

C'est d'un plan social qu'il s'agit !

Et c'est un plan de casse des services publics sur le département !

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, nous savons par ailleurs, que la Collectivité ne compte pas se limiter à cette étape.

Dès avant votre élection, Monsieur le Président, vous avez annoncé qu'il y avait au département 500 postes en trop (« par rapport à d'autres collectivités équivalentes »...).

Vous avez, depuis, travaillé à un plan de fusions de centres médico-sociaux.

Vous projetez la fermeture de trois collèges.

Nous savons que vous avez un objectif : fermer des sites, fusionner des Centres Médico-sociaux et baisser la masse salariale.

Depuis maintenant 7 mois, les syndicats FO et CGT vous ont demandé de démentir ce projet de fermetures de sites et d'apporter aux agents et à leurs représentants toutes les garanties pour les postes, les sites, les effectifs, les missions de service public.

Depuis 7 mois, la Collectivité refuse de répondre.

Aujourd'hui, c'est le Pôle Solidarités, (« cœur de métier des départements »), et demain à qui le tour ?

Au nom du pacte d'austérité et de la mise en cause des départements, les transferts de personnels, suppressions de postes, mutualisation-fusion de services, fermetures de centres, multiplication des délégations de services publics dans tous les domaines, fermetures massives d'accueils sont devenus le quotidien des agents des Conseils départementaux.

Pour les agents, ces restrictions budgétaires et modifications structurelles sont synonymes des plus grandes incertitudes, de remises en cause sans précédent de leurs droits et garanties collectives, le tout entraînant une aggravation inquiétante de la souffrance au travail.

L'objectifs des exécutifs locaux : la baisse des coûts de fonctionnement et la diminution de la masse salariale, au détriment de tous les usagers !

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, quel est votre objectif budgétaire ?

Combien de postes en moins vous fixez-vous au Conseil départemental de Seine-Maritime ? 200 ? 250 ? 500 ?

Notre objectif et notre responsabilité, avec les agents : défendre nos droits et garanties collectives statutaires, exiger le maintien des postes, des services, et défendre le service public, un service public fondé sur l'intérêt général et par conséquent sur la satisfaction des besoins humains.

Avec les agents réunis dans les heures mensuelles d'information syndicale et mobilisés pour défendre les services publics départementaux, et les moyens pour les garantir, nos syndicats FO et CGT demandent clairement l'annulation de ce plan et l'ouverture de négociations sur les besoins des services en effectifs, missions et moyens organisationnels.

Avec les agents mobilisés, prenant toutes nos responsabilités, nous mettrons tout en œuvre pour défendre les services publics départementaux au service des usagers.